

Note de service

DESTINATAIRES : À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires en soins infirmiers et aux infirmières des centres hospitaliers du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques, DSIEU
Isabelle Beaudoin-Allaire, conseillère en soins infirmiers volet soins aigus, DSIEU

DATE : 2019-12-16

OBJET : **Nouvelle ordonnance collective**
OC-6047 Reperméabilisation d'un dispositif d'accès veineux central (DAVC) lors d'une occlusion thrombotique

Bonjour,

Suite à l'adoption de la nouvelle ordonnance collective citée en objet, la présente vise à vous informer de l'entrée en vigueur de celle-ci dès le 18 décembre 2019.

Une formation a été offerte aux infirmières des centres hospitaliers du CISSS de la Montérégie-Ouest. Elle visait à développer les connaissances, autant théoriques que pratiques, à la mise en application de l'ordonnance collective.

DÉPLOIEMENT ET ANNULATION :

À compter du 18 décembre prochain, date du déploiement de l'ordonnance collective, les ordonnances collectives anciennement en vigueur seront annulées.

Les gestionnaires sont responsables de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Annulation d'outils cliniques existants	
Secteurs	Annulation
Suroît	Technique d'administration de l'alteplase utilisée pour déblocage de cathéter de type « port-a-cath » et « Groshong » (2005)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Prendre note également que l'aide-mémoire suivant, associé à l'ordonnance collective, est disponible sur l'intranet : *AMC-DSIEU-6025 Administration d'alteplase selon la technique par pression négative avec un raccord à 3 voies.*

MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

En lien avec le raccord à 3 voies qui peut être nécessaire lors de l'application de l'ordonnance collective, si vous constatez un manque sur votre unité, vous pouvez en faire la commande dans GRM au moyen du code de produit suivant : 1019552.

Merci de votre habituelle collaboration

CR IBA